

DIAGNOSTIC PARTAGÉ COMPTE-RENDU N°01



BALADE URBAINE

DANS LE CADRE DU PROJET DE
REQUALIFICATION DES ESPACES
PUBLICS POUR PERMETTRE LA
CRÉATION D'UN CŒUR DE VILLAGE
ET SES LIAISONS AUX QUARTIERS
NORD-OUEST

- 27 septembre 2021
- 11 participants

Une balade urbaine pourquoi faire ?

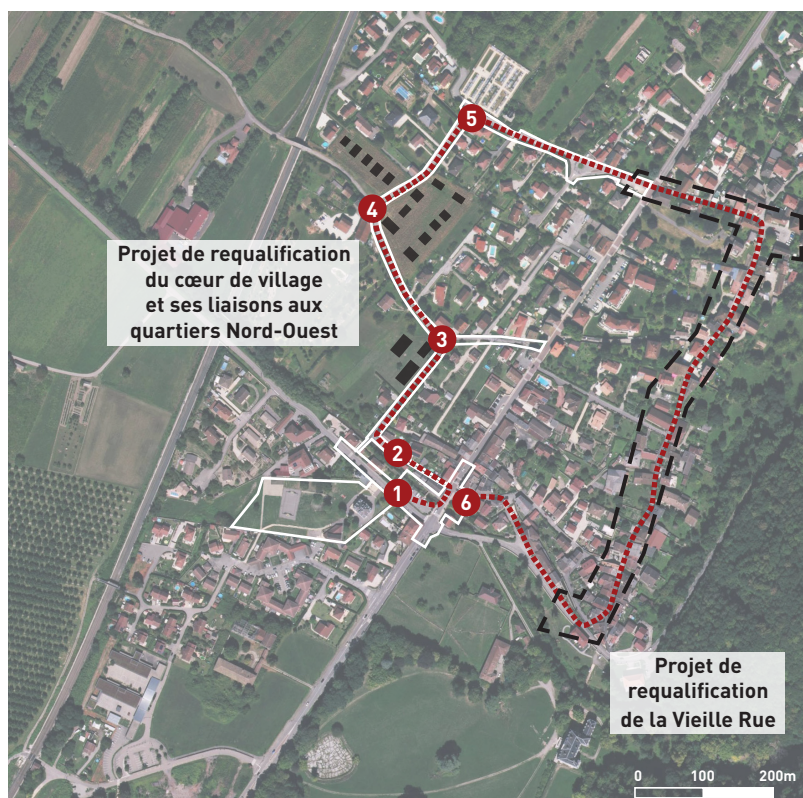
Dans le cadre de la requalification des espaces publics pour la création d'un cœur de village et de ses liaisons aux quartiers Nord-Ouest, la mairie et l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge du projet ont proposé aux riverains une balade urbaine.

A travers le regard des habitants, ce temps de déambulation a permis d'échanger sur les atouts et les problématiques des espaces publics. En complément d'une analyse urbaine, ces discussions permettront d'aboutir à un diagnostic partagé qui servira de base pour la conception de l'aménagement du futur cœur de village.



Parcours

- 1 Cœur de village - Place du 19 Mars 1962 et entrée du Parc de la Mairie
- 2 Merdaret - Rue du Martinet
- 3 Rue du Martinet / Rue des Béalières
- 4 Ancien local pompiers - Rue des Béalières / Rue du Noyer Vert
- 5 Cimetière - Rue du Noyer Vert / Rue du Cotten
- 6 Placette d'entrée de la rue du Lavoir



prochain rendez-vous
18 octobre 2021
18h00
ATELIER URBAIN
rendez-vous au
Ruisseau Gourmand
888 Av. du Grésivaudan

1 Cœur de village

Stationnement

- Constat d'un manque important de stationnements pour les riverains et pour les usagers des commerces.
- Idée évoquée par le groupe : ajouter des places de parking dans des espaces moins contraints, pouvant être situés légèrement à l'écart de cœur de village mais travailler sur la signalétique et les liaisons piétonnes, de façon à guider les automobilistes jusqu'aux parking puis à proposer des parcours bien indiqués et sécurisés pour les piétons, entre les parkings, les lieux d'usages (commerces, parc, place...) et les lieux de résidence (appartements...).

Circulation véhicules

- Espace très bruyant à cause de la circulation des véhicules sur les départementales
- Circulation automobile très rapide et avec un flux particulièrement important tout au long de la journée et de la nuit
- Passage de nombreux poids lourds et convois exceptionnels
- L'aménagement actuel des départementales ne limite pas les comportements dangereux de la part des automobilistes (vitesse, voitures qui se doublent...)
- La traversée du bourg par la D523 est en zone 30 mais la signalisation est peu perceptible et n'est pas respectée par une grande partie des automobilistes.

Usages et commerces

- Une place de parking est réservée pour les foodtrucks, afin de favoriser la cohabitation avec le reste du stationnement.
- Etudier la possibilité d'un usage de la place par le restaurateur
- Faciliter l'accessibilité PMR et poussettes à la passerelle menant au restaurant

La place de l'eau

- Ruisseau du Merdaret peu visible depuis les espaces publics



Photos prises lors de divers visites de site



Périmètre d'étude

- Étendre le périmètre d'étude du diagnostic sur la route de Theys, jusqu'au Moulin de Tencin, activité et bâtiment emblématiques de l'histoire de la commune.

2 Parc de la mairie

Usages

- Ambiance très agréable en journée, notamment pour les enfants.
En revanche, le soir le parc peut devenir un lieu de squat.

Parcours piétons

- Chemin piéton traversant le parc peu adapté : mauvaise accessibilité (poussettes, PMR...) due à sa matérialité, eau stagnante, passage de véhicules.
- Traversée particulièrement dangereuse entre le parc et la place du 19 Mars 1962 (route dangereuse, manque de visibilité, parcours en « chicane »)
- La grille crée une fermeture du parc vis-à-vis de la route du lac et de la place du 19 Mars 1962. Cet élément renforce le manque de fluidité dans la traversée piétonne du village et masque l'accès au parking de la Mairie pour les véhicules.



Photos prises lors de divers visites de site



3 Rues des quartiers Nord-ouest

Circulation véhicules

- Le double sens de la rue du Martinet renforce sa dangerosité (sortie difficile sur la départementale, sécurité des piétons et des enfants se rendant à la cantine)

Local « société de secours mutuels de Tencin »

- Étudier des solutions d'intégration du transformateur électrique construit à côté
- Actuellement utilisé pour le stockage des tables et chaises de la commune. Envisager des nouveaux usages ?

Parcours piétons

- Les rues du périmètre d'étude s'inscrivent dans une boucle de balade déjà fréquentée par les riverains, reliant l'église, la vieille rue, le Merdaret et le cimetière.
- Actuellement, la moitié des enfants de l'école vont à la cantine au niveau du centre socio-culturel. Pour s'y rendre, ils traversent la route du lac, puis empruntent à pied le pont du Merdaret et la rue du Martinet.
- Un arrêt « pédibus » est situé sur la placette d'entrée de la rue du lavoir. Son emplacement n'est pas clairement défini car il est aussi utilisé pour le stationnement des voitures.

Parcours vélos

- Les rues du périmètre d'étude font partie des itinéraires empruntés par les riverains pour les balades à vélo, notamment la liaison avec les rives de l'Isère dans la continuité de la rue des Béalières.

La place de l'eau

- Constat d'un parcours très sec dans les rues des quartiers nord-ouest.
- Idée évoquée par le groupe : Étudier la possibilité d'ajouter un point d'eau sur ce parcours. Projet d'un fil d'eau alimenté par le canal, qui accompagnerait les rues, dans le but d'apporter de la fraîcheur et d'offrir une source d'eau pour l'arrosage des jardins des riverains.



Photos prises lors de divers visites de site

